

1 - LOCATION DES SALLES - 2021

SALLE DES FÊTES, CANTINE DU FOIRAIL et SALLE POLYVALENTE

Loueur / location	Salle des fêtes	Salle polyvalente	Salle du lavoir		
			Demi - journée	Journée	week-end
Association Réalmont					
Manif à but non lucratif					
ETE (01/04 au 31/10)	Gratuit	Gratuit		Gratuit	Gratuit
HIVER (01/11 au 31/03)	* 100 €	* 100 €		80 €	150 €
HIVER - Demi – journée	* 50 €	* 50 €		40 €	75 €
Manif à but lucratif					
ETE (01/04 au 31/10)	200 €	200 €	50 €	100 €	150 €
HIVER (01/11 au 31/03)	* 250 €	* 250 €	75 €	150 €	200 €
ETE- Demi – journée	100 €	100 €			
HIVER - Demi – journée	*125 €	*125 €			
Particuliers Réalmont					
ETE (01/04 au 31/10)	250 €	Pas de location	50 €	100 €	150 €
HIVER (01/11 au 31/03)	* 300 €	Pas de location	75 €	150 €	200€
ETE - Demi – journée	125 €	Pas de location			
HIVER - Demi – journée	* 150 €	Pas de location			
Autres cas (services et associations départementales, nationales)					
ETE (01/04 au 31/10)	350 €	250 €	75 €	150 €	250 €
HIVER (01/11 au 31/03)	* 400 €	* 300 €	100 €	200 €	300 €
ETE - Demi – journée	175 €	125 €			
HIVER - Demi – journée	* 200 €	* 150 €			

***** Le chauffage est inclus en hiver pour la salle des fêtes. Pour la salle polyvalente il est seulement prévu pour une durée de deux heures avec possibilité de demander du chauffage supplémentaire à raison de 20 € le jeton d'une heure.

Une caution de 300 € sera demandée pour la mise à disposition de ces salles.

SALLES DE LA MAIRIE

Pour les associations de Réalmont, les services départementaux et les services de l'Etat : Gratuit

Dans tous les autres cas (Y compris les associations départementales, nationales, ...)

ETE (du 01/04 au 31/10) : 50 € par réunion
HIVER (du 01/11 au 31/03) : 80 € par réunion

2 - PHOTOCOPIES - 2021

Photocopie couleur : 0,60 € l'unité

3 – RESTAURATION SCOLAIRE - 2021

Repas cantine scolaire : 3,90 € l'unité

4 - PRÊT DE MATERIEL - 2021

Pour toute demande de prêt de matériel (tables, bancs, chaises), le demandeur devra établir une convention avec la commune de Réalmont.

<u>Pour les associations de Réalmont</u>	:	Gratuit
<u>Pour les communes de la 3CT</u>	:	Gratuit
<u>Dans tous les autres cas</u>	:	Forfait de 50 €

MATERIEL AUDIO ET VIDEO *

Paire d'enceintes amplifiées JBL Eon 15 G2 2 x 400 Watt	Journée	50€
Micro HF Shure SM58	Journée	20€
Micro à fil SM58	Journée	5€
Paire de micros d'ambiance Béringer C2	Journée	20€
Table de mixage Yamaha MG 12/FX 4	Journée	20€
Projecteur par 64 1000 W	Journée	5€
Effet lumineux de type Derby	Journée	10€
Double platine CD professionnelle	Journée	5€
Vidéo projecteur	Journée	15€
Pack sonorisation : 2 enceintes, 1 micro HF et 1 platine CD	Journée	55€
Sonorisation complète réalisée par un agent municipal	Animation	200€

* Uniquement pour les associations locales organisatrices d'animations culturelles, sportives, réunions, assemblées

5 - CAMPING MUNICIPAL - 2021

LES TARIFS JOURNALIERS

* Emplacement tente	2,50 €
* Emplacement caravane ou camping car (- de 5 m)	3,50 €
* Emplacement voiture	2,00 €
* Emplacement véhicule utilitaire	6,00 €
* Branchement électrique	2,50 €
* Adulte	2,50 €
* Enfant de 5 à 12 ans	1,50 €

LES FORFAITS JOURNALIERS

Emplacement tente :

* Couple : 2 adultes + voiture + électricité	10 €
* Famille : 2 adultes + 3 enfants + voiture + électricité	11 €

Emplacement caravane ou camping car (- de 5 m) :

* Couple : 2 adultes + voiture + électricité	12 €
* Famille : 2 adultes + 3 enfants + voiture + électricité	13 €

GARAGE MORT

* Hors saison	1€
* Saison (du 1/04 au 30/09)	2€

LOCATION DE MOBIL HOMES

Pleine saison (du 05/07 au 29/08)	4/6pers	6/8pers
Semaine	345,00 €	375,00 €
Week-end ou 2 jours consécutifs	135,00 €	165,00 €
Nuit supplémentaire (après location du W E ou 2 jours)	55,00 €	75,00 €
Nuit unique	70,00 €	85,00 €

Basse saison (du 1/04 au 04/07 et du 30/08 au 30/09)	4/6pers	6/8pers
Semaine	200,00 €	220,00 €
Week-end ou 2 jours consécutifs	70,00 €	85,00 €
Nuit supplémentaire (après location du W E ou 2 jours)	30,00 €	40,00 €
Nuit unique	37,00 €	45,00 €

LES DIVERS KITS

Kit accueil : essuie tout, allumettes, éponge, liquide vaisselle et sac poubelle	1,50 €
Kit bain : gant de toilette, flacons (gel douche, shampooing, savonnettes...)	2,50 €
Kit couchage jetable (80) : taie d'oreiller, drap housse, drap de dessus	2,50 €
Kit couchage jetable (140) : 2 taies d'oreiller, drap housse, drap plat	3,50 €

MACHINE À LAVER LE LINGE - REPASSAGE

Kit lavage : jeton + lessive	5,00 €
Table à repasser et fer	Gratuit

AIRE DE SERVICE

Pour les usagers du camping	Gratuit
Pour les touristes de passage (non résidents au camping)	5,00 €

JEUX

Raquettes de tennis de table et de badminton + balles ou volants	Gratuit
---	----------------

6 - FOIRES ET MARCHES – 2021

<u>Abonné</u>	: 15,00 €	le mètre linéaire par semestre
<u>Occasionnel</u>	: 1,20 €	le mètre linéaire par marché
<u>Voiture commerciale, camionnette</u>		
Jusqu'à 3,5 Tonnes	: 103,00 €	par semestre (abonné)
	: 5,40 €	par marché (non abonné)
De 3,5 à 5 Tonnes	: 171,00 €	par semestre (abonné)
	: 11,80 €	par marché (non abonné)
<u>Démonstrateur</u>	: 7,00 €	par marché
<u>Camion podium</u>	: 28,50 €	par marché
<u>Camion spécial au-delà de 5 Tonnes</u>	: 55,00 €	par marché
<u>Exposition d'automobiles</u>		
Hors marché	: 43,00 €	10 voitures maximum
Sur marché	: 3,50 €	par voiture
Sur foires annuelles	: 4,20 €	par voiture
<u>Marché à l'ail et autres produits</u>	: 3,50 €	par voiture
<u>Cirque</u>	: 60,00 €	

Ces tarifs seront applicables à tous les exposants et vendeurs situés sur les différentes places du village précisées dans le règlement municipal des foires et marchés.

Pour les abonnés, les abonnements des foires du 1^{er} mai et du 11 novembre sont compris dans ces tarifs.

Pour les occasionnels, à l'occasion de ces foires, le prix sera de **1,50 €** le mètre linéaire.

Les abonnés seront invités à régler leur abonnement semestriel avant le 31 mars et le 30 septembre.

Ceux qui n'auront pas réglé à bonne date seront considérés comme ayant résilié, à leurs torts exclusifs, leur abonnement. Leur emplacement pourra être attribué à un autre occupant.

MARCHE HEBDOMADAIRE – FOURNITURE ELECTRICITE

Par semestre (payable avec les droits de place) : 50 €
Par marché : 2,50 €

7 - OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC - 2021

Toute occupation du domaine public, même occasionnelle, par les terrasses mobiles des restaurants et des débits de boissons, les ventes au déballage, doit faire l'objet d'une demande préalable auprès des services municipaux.

Est considérée comme terrasse mobile, toute terrasse qui, en dehors des heures d'ouverture de l'établissement et en dehors du fonctionnement même de la terrasse (installation du mobilier – tables – chaises...) ne privatise pas l'emprise affectée à son utilisation. Le domaine public, dans ce cas, reste libre.

Le mobilier doit être rangé après l'heure de fermeture de la terrasse, et, en période de non exploitation de celle-ci, les tables et les chaises ne doivent pas être stockées sur le domaine public.

La délimitation de la terrasse est réalisée au sol, par les agents de la commune, par un dispositif discret (marquage, clous). L'ensemble des mobiliers sera implanté **UNIQUEMENT** dans le périmètre ainsi délimité.

Il en est de même pour la vente au déballage la délimitation de l'étal est réalisée au sol, par les agents de la commune, par un dispositif discret (marquage, clous). L'ensemble du stand sera implanté **UNIQUEMENT** dans le périmètre ainsi délimité.

Redevance annuelle : 30 € le M²

Redevance semestrielle : 20 € le M²

Redevance occasionnelle terrasse : Forfait de 20 € pour 20 M²

Redevance occasionnelle vente au déballage : 3 € le mètre linéaire d'exposition

N.B : Les commerçants et artisans disposent de mobiliers de vente qui sont des matériels conçus pour présenter et vendre des produits sur le domaine public. Les étalages, les présentoirs, les portants, les porte-cartes sont implantés contre la façade de l'établissement. Ils ne doivent pas présenter une dangerosité pour le domaine public (risque de chute ou de renversement) ou gêner la circulation des piétons.

8- BASCULE AUTOMATIQUE – 2021 (libre service)

De 0 à 10 Tonnes : 3 €

De 10 à 20 Tonnes : 5 €

De 20 à 50 Tonnes : 6 €

N.B : Les tarifs ci-dessus seront appliqués également au pesage manuel. En cas de panne du monnayeur, un récépissé sera délivré.

9 - CIMETIERES ET SERVICE FUNERAIRE – 2021

CONCESSIONS (TTC)	30 ans	50 ans
Petite (2 places)	130€	260€
Moyenne (4 places)	260€	520€
Grande (6 places)	390€	780 €

CAVEAUX (TTC)	PRIX
Petite (2 places)	1850€
Moyenne (4 places)	2200€
Grande (6 places)	2500€

DEPOSITOIRE (TTC)	Pendant 1 an	Au-delà jusqu'à 18 mois
Location mensuelle	20€	40€

COLUMBARIUM (TTC)	15 ans	30 ans	50 ans
Caveau (4 urnes + 4 plaques gravées)	950€	1250 €	1600€

DISPERSION JARDIN DU SOUVENIR (TTC)	30€
--	-----

LES TARIFS « POMPES FUNEBRES »	Commune HT €	Hors Commune HT €
Vacation Garde Champêtre	50€	
Vacation pour mise en bière (2 agents)	30€ x 2 = 60€	35€ x 2 = 70 €
Vacation pose scellés	30€	
Vacation démarches préliminaires	40€	65 €
Vacation porteur (4 porteurs)	90€ x 4 = 360€	100 € x4 = 400 €
Vacation fossoyeur	65€	
Creusement et comblement fosse	100€	
Ouverture et fermeture caveau	80€	100 €
Ouverture et fermeture case columbarium	40€	
Réduction de corps (par corps)	50€	
Prestation de service municipal	200€	250 €

AUTRES PRESTATIONS	EUROS HT
Prise en charge véhicule	85€
Déplacement hors commune (le km)	1€
Vacation porteur arrivée directe cimetière	45€
Prestation de service municipal (arrivée directe)	110€

RAMPE REFRIGERANTE	EUROS HT
Par jour	40€

CERCUEILS ADULTES	EUROS HT
Lyonnais courant (chêne)	637€
Lyonnais Torsade (chêne)	755 €
Tombeau Tanus (chêne)	938 €
Tombeau Cathédrale (chêne)	1392 €
Américain (acajou)	1260 €

CERCUEILS ADULTES (Pour incinération)	EUROS HT
Parisien incinération (pin)	505 €

RELIQUAIRES EN CHÊNE	EUROS HT
50 cm	122 €
80 cm	173 €
120 cm	224 €
140 cm	265 €

CHRIST (EUROS HT)	25 €
--------------------------	------

PLAQUE GRAVEE (EUROS HT)	51 €
---------------------------------	------

URNES (avec sac de transport)	EUROS HT
Métal (blanche)	51 €
Métal (autres)	61 €
Aluminium	71 €
Albâtre	117 €
Résine	127 €

10 - TRAVAUX SERVICES TECHNIQUES – 2021

Travaux effectués par les services techniques municipaux

Main d'Oeuvre

9 - Frais de main-d'œuvre :

l'heure

30€

Travaux et fournitures

1 – Ouverture de tranchée, évacuation des déblais et remblayage en grave 0/20 :

pour une tranchée de 0 à 3 ml	le ml	300 €
le ml supplémentaire	le ml	55 €
traversée de mur	le ml	105 €

3- Frais de déplacement :

particuliers	30 €
entreprises	40 €

4- Fourniture et pose gaine PVC pour traversée de route :

Ø 100	le ml	25 €
Ø 125	le ml	30 €

5- Plus value pour remblai au grave ciment :

le m ³	105 €
-------------------	-------

6- Réfection de chaussée forfaitaire pour un branchement de 3 ml à l'émulsion de bitume :

L'unité	200 €
---------	-------

7- Réfection chaussée :

émulsion	le m ²	20 €
enrobé à froid	le m ²	35 €
enrobé à chaud	le m ²	90 €

8- Réfection trottoir avec chape béton :

le m ²	55 €
-------------------	------

9- Remise en place de pavés autobloquants :

le m ²	110 €
-------------------	-------

10- Passage sous câbles ou tuyaux divers :

L'unité	20 €
---------	------

11- Plus value pour enlèvement terre impropre ou remblai :

le m ³	12 €
-------------------	------

12- Fourniture tout venant 0/20 :

le m ³	50 €
-------------------	------

Branchement pose de canalisations Eaux pluviales**13 - 1) Fourniture et pose de tuyau pour aqueduc sur fossé sans terrassement :**

Ø 300	le ml	50 €
Ø 400	le ml	60 €
Ø 500	le ml	75 €
Ø 600	le ml	115€

13- 2) Fourniture et pose de tuyau pour aqueduc avec terrassement et remblai au tout venant pour une tranchée de 1m20 de profondeur (pour les tranchée d'une profondeur supérieure à 1m20 le tout venant fourni en plus sera facturé) :

Ø 300	le ml	90€
Ø 400	le ml	100€
Ø 500	le ml	120€
Ø 600	le ml	160€

14 - Tête de buse suivant diamètre :

Ø 250	l'unité	250 €
Ø 300	l'unité	250 €
Ø 400	l'unité	350 €
Ø 500	l'unité	580 €
Ø 600	l'unité	760 €

15 - Fourniture et pose regard type Ville de Toulouse :

prof >= 1,50m	l'unité	650 €
---------------	---------	-------

15 bis - Plus valus au prix 15 pour Dm supplémentaire :

40 €

16 - Culotte de raccordement :

l'unité	125 €
---------	-------

Location matériel et véhicules

17- Location de tracto pelle (sans chauffeur)	1 heure	50 €
18- Location camion (sans chauffeur)	1 heure	45 €
19- Location épareuse (sans chauffeur)	1 heure	40€
20 - Location mini pelle (sans chauffeur)	1 heure	40 €
21 - Location manitou (sans chauffeur)	1 heure	30 €
22- Location nacelle (sans chauffeur)	1 heure	50 €
23 - Location fourgon tollé ou plateau (sans chauffeur)	1 heure	20 €
24 - Location fourgonnette type berlingo	1 heure	20 €

Forfaits spécifiques

25 –Forfait frais de chantier comprenant : l'ensemble du petit outillage, des consommables, et des diverses petites fournitures.

%	15% du Montant Total HT du chantier
---	-------------------------------------

26 – Forfait déplacement hors commune (Inférieur à 10 km)

Pour le matériel
Pour les agents

jour	5%
jour	5%

27 – Forfait déplacement hors commune (supérieur à 10 km)

Pour le matériel
Pour les agents

jour	10 %
jour	10 %

Annexé à la délibération du 17 décembre 2020

Le Maire,

Henri VIAULES